

sont-ils pas dans tous les âges, le céleste apanage du cœur de la femme chrétienne? Nous aimerions à recueillir ici, les noms bénis des Astasie, des Odiles, des Suzanne, des Stéphanie, etc, etc, etc. s'ils étaient moins nombreux, et surtout s'ils étaient accompagnés de quelques uns de ces faits qui les ont rendus admirables aux yeux de leur génération, et ont provoqué cette sorte de culte religieux, qu'on a appelé la Chevalerie! Ces âmes pures et durement éprouvées, quelquefois n'avaient point de grands crimes à expier, mais un vrai besoin de vertu et de charité à satisfaire, elles donnaient largement de leurs propres mains; elles remplissaient personnellement les pieux offices dévolus depuis spécialement aux sœurs de charité. Ce n'était pas assez, elles voulaient assurer la continuation de leurs bonnes œuvres après la mort, et savaient du même coup trouver le moyen d'en multiplier le mérite pendant la vie, faisant le bien et en renvoyant l'honneur aux yeux du peuple chrétien, à notre mère la sainte Eglise.

La piété est ingénieuse, l'esprit de foi se manifeste sous toutes les formes. Aussi voyons-nous des motifs de diverses natures exprimés dans notre cartulaire et des conditions aussi diverses imposées à l'Eglise. Suzanne donne à l'église de Prissé une petite terre pour obtenir d'avoir sa sépulture à l'ombre de Saint-Martin (1). Aimon, Giraud et Durand donnent de concert à l'église Saint-Vincent, un pré à Mouhy en vue d'obtenir une faveur semblable pour leur frère Girard (2). Tel est l'objet d'un grand nombre de chartes. La 469^e nous donne lieu d'admirer la précision du langage chrétien d'un chevalier, de Robert qui fait *donation d'un manse pour le salut de son âme, et pour la sépulture de son corps à Saint-Vincent.*

(1) Ch. 241.

(2) Ch. 439.